



Le présent document contient des informations importantes destinées aux investisseurs de ce fonds. Son contenu n'est pas publicitaire. Ces informations sont prescrites par la loi pour vous expliquer la nature de ce fonds et les risques auxquels un investissement dans ce fonds vous expose. Nous vous recommandons de lire ce document pour pouvoir prendre des décisions d'investissement en connaissance de cause.

Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II - ET

ISIN: LU1245469744

Un compartiment de Flossbach von Storch.

Le fonds est géré par Flossbach von Storch Invest S.A., société anonyme.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de la politique d'investissement de Flossbach von Storch – Multiple Opportunities II (« compartiment ») consiste à réaliser une plus-value intéressante dans la devise du compartiment en tenant compte du risque d'investissement. La stratégie d'investissement se fait sur la base d'une analyse fondamentale des marchés financiers mondiaux. Le compartiment est géré activement. La composition du portefeuille est effectuée par le gestionnaire du fonds exclusivement selon les critères définis dans la politique de placement, revue régulièrement et ajustée si nécessaire. Le compartiment n'est pas géré en référence à un indice de référence.

Dans le cadre de ses décisions d'investissement concernant le Compartiment, le gestionnaire de fonds respecte les exigences de la politique de durabilité de la société de gestion et les éléments qui y sont mentionnés tels que définis plus en détail à la section « Politique de durabilité » du prospectus. Le compartiment investit ses actifs dans des titres de toutes sortes, qui comprennent des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats et d'autres produits structurés (par exemple, emprunts en actions, obligations à options, obligations convertibles, etc.), des fonds cibles, des produits dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des dépôts à terme. Compte tenu des « autres restrictions d'investissement » au moins 25 % de l'actif net du compartiment seront investis dans des placements en capitaux, conformément à l'article 4 du règlement de gestion. 20% (max.) des actifs nets du compartiment peuvent être investis indirectement dans les métaux précieux. L'investissement dans d'autres fonds ne doit pas dépasser 10 % de l'actif du compartiment. Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers dont la valeur dépend des cours futurs d'autres éléments d'actifs (« produits dérivés ») afin de couvrir ou d'accroître son actif.

Le compartiment est un produit concerné par l'article 8 du Règlement sur la divulgation (UE) 2019/2088 (SFDR).

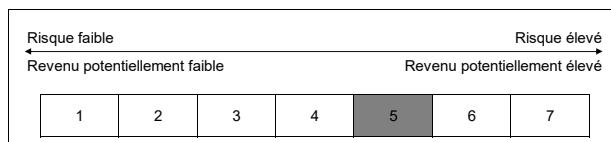
Des informations détaillées relatives aux possibilités de placement du fonds susmentionnées et le cas échéant à d'autres solutions de placement sont disponibles dans le prospectus actuellement en vigueur.

Les investisseurs peuvent en principe demander le rachat de leurs parts chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg, à l'exception des 24 et 31 décembre. Le rachat des parts peut être suspendu si des circonstances exceptionnelles le justifient dans l'intérêt des investisseurs.

Dans certaines circonstances, ce fonds ne convient pas aux investisseurs qui souhaitent retirer leurs capitaux du fonds dans un délai de 5 années.

Cette catégorie de parts ne distribue pas ses bénéfices aux investisseurs, mais les réinvestit.

Profil de risque/rendement



Les données historiques utilisées aux fins du calcul de l'indicateur synthétique ne sauraient constituer une indication fiable du profil de risque/rendement futur de la catégorie de parts. Le classement concerné peut faire l'objet de modifications et donc changer au fil du temps. Même la catégorie la plus faible ne peut être assimilée à un investissement sans risque.

Cette catégorie de parts a été classée dans la catégorie de risque précitée car le prix de ses parts est soumis à des fluctuations moyennes à fortes et par conséquent, ses opportunités de gains, mais aussi son risque de perte peuvent être modérés à élevés.

Il peut arriver, lors du classement de la catégorie de parts dans une catégorie de risque, que tous les risques ne soient pas pris en compte en raison du modèle de calcul utilisé. Vous trouverez une présentation détaillée à la section « Informations relatives aux risques » du prospectus. Les risques suivants n'influencent pas directement ce classement, mais peuvent revêtir une certaine importance pour le fonds :

Risque de crédit:

Le fonds peut investir une partie de son actif dans des obligations. Les émetteurs de ces obligations peuvent par exemple devenir insolvable, supprimant alors tout ou partie de la valeur des obligations.

Risque de liquidité:

Le fonds peut investir une partie de son actif dans des titres qui ne sont pas négociés sur une bourse ou un marché similaire. Il peut dès lors être difficile de trouver un acheteur pour ces titres à court terme. Aussi le risque de suspension du rachat des actions peut-il augmenter.

Risque de contrepartie:

Le fonds peut conclure différentes opérations avec des partenaires contractuels. Or, si une contrepartie devient insolvable, il se peut qu'elle n'acquitte plus ses créances à l'égard du fonds ou qu'elle n'en acquitte qu'une partie.

Risque lié au recours aux instruments dérivés:

Le fonds peut utiliser des instruments dérivés aux fins mentionnées ci-dessus sous « Politique d'investissement ». Les opportunités accrues qui leur sont propres s'accompagnent de risques de pertes supérieurs. Une couverture contre les pertes au moyen d'instruments dérivés peut également diminuer les perspectives de bénéfices du fonds.

Risque opérationnel et risque de conservation:

Le fonds peut être victime de fraude ou d'autres actes criminels. Il peut subir des pertes du fait de malentendus ou d'erreurs de collaborateurs de la société d'investissement ou de tiers externes ou des dommages découlant d'événements externes tels que des catastrophes naturelles. La conservation des actifs, notamment à l'étranger, peut s'accompagner d'un risque de pertes résultant de l'insolvabilité, d'enfreintes au devoir de diligence ou du comportement abusif du dépositaire ou d'un sous-dépôt.

Coûts

Coûts uniques avant et après l'investissement

Commission d'émission	1,00%
Commission de rachat	0,00%

Il s'agit ici du montant le plus élevé pouvant être ajouté à la valeur des parts avant votre investissement ou déduit avant le versement du prix de rachat. Votre conseiller financier vous informera des valeurs actuelles.

Coûts mis à charge du fonds au cours du dernier exercice

Frais courants	2,03%
----------------	-------

Cette valeur repose sur les coûts de la catégorie de parts débités lors du dernier exercice et peuvent changer d'une année sur l'autre. Le dernier exercice s'est clôturé le 30.09.2022.

Coûts mis à charge du fonds dans certaines circonstances

Coûts liés à la performance du fonds:

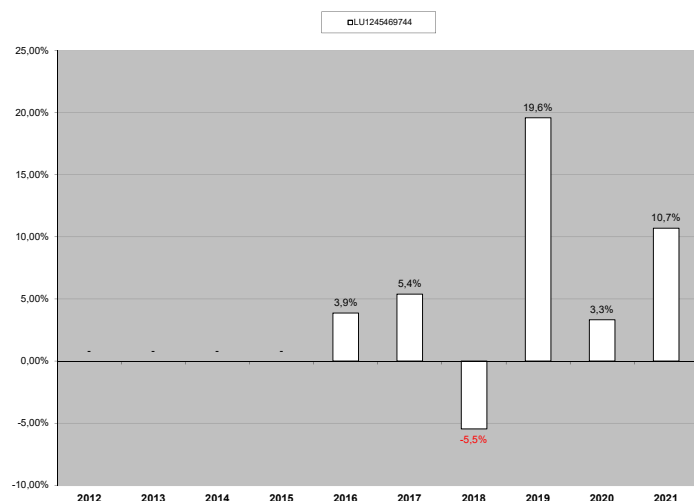
- jusqu'à 10 % de la performance brute des parts, ne dépassant toutefois pas 2,5 % de la valeur moyenne d'inventaire du compartiment au cours de la période de décompte, pour autant que la valeur brute des parts à la fin d'une période de décompte dépasse la valeur unitaire des parts à la fin des 5 dernières périodes de décompte (se référer au prospectus pour plus d'informations). Le versement a lieu chaque année à l'issue de la période de décompte.

Au cours du dernier exercice, la commission de performance s'est élevée à 0,03%.

Les coûts assumés par l'investisseur sont alloués au fonctionnement du fonds et utilisés pour sa gestion, sa commercialisation et sa distribution. L'imputation des coûts diminue le potentiel de croissance des investissements du fonds.

Une commission éventuelle calculée sur les résultats ainsi que les frais de transaction engendrés, à l'exception des coûts de transaction de le dépositaire, ne sont pas pris en compte dans la rubrique «Frais courants».

Performance passée



La catégorie de parts a été lancée en 2015.

La performance a été calculée en euro et n'est pas comparée à un indice de référence.

Les informations concernant la performance passée ne sauraient constituer une indication des résultats futurs.

Tous les coûts et commissions ont été déduits lors du calcul de la performance, à l'exception de la commission d'émission.

Informations pratiques

Le dépositaire du fonds est DZ PRIVATBANK S.A., société anonyme, sise 4, rue Thomas Edison, Strassen, Luxembourg.

La société de gestion, le dépositaire, ainsi que le ou les distributeur(s) et le ou les agent(s) payeur(s) peuvent fournir gratuitement de plus amples informations concernant le compartiment, le prospectus en vigueur avec l'annexe et le règlement de gestion à tout moment pendant les heures de bureau normales, en allemand, français, italien et espagnol. Vous pouvez également réclamer les derniers rapports annuels et semestriels en version allemande et anglaise auprès des organismes cités.

D'autres informations pratiques ainsi que le prix des parts peuvent être obtenus à tout moment sur le site Internet de la société de gestion et peuvent être demandés gratuitement auprès des agents indiqués ci-dessus. En outre, des informations détaillées sur la politique de rémunération actuelle, y compris une description de la façon dont la rémunération et les autres avantages sont calculés ainsi que l'identité des responsables de leur attribution, figurent sur le site Internet de la société de gestion et peuvent être obtenues gratuitement en format papier auprès des agents indiqués ci-dessus. Le site Internet de la société de gestion est www.fvsinvest.lu.

Les dispositions fiscales en vigueur dans le pays d'origine du compartiment sont susceptibles d'influencer votre situation fiscale personnelle. Veuillez faire appel aux services de votre conseiller fiscal en relation avec les effets fiscaux d'un investissement dans le compartiment.

La société de gestion ne peut être tenue responsable que sur la base d'une explication contenue dans le présent document qui serait trompeuse, incorrecte ou incompatible avec les parties correspondantes du prospectus.

Ces informations importantes décrivent une catégorie de parts du compartiment. Ce dernier, quant à lui, fait partie d'un fonds à compartiments multiples. Le prospectus et les rapports contiennent, le cas échéant, des données sur toutes les catégories de parts du fonds mentionné en début de document dans son ensemble. Juridiquement, les éléments d'actif et de passif de tous les compartiments sont distincts les uns des autres.

Les parts du compartiment ou de la catégorie de parts peuvent en principe être converties dans des parts d'un autre compartiment ou d'une autre catégorie de parts. Des détails sur les éventuelles possibilités de conversion et les coûts y afférents sont disponibles dans le prospectus.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg, où il est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Ces informations importantes s'adressent aux investisseurs et datent du 07.12.2022.